



**DiH**  
**MOUVEMENT DE PROTESTATION CIVIQUE**  
*Association loi 1901*  
*Membre de la Coalition française pour une Cour Pénale Internationale*  
*Membre de la Coordination française pour la Décennie pour la Paix*  
**Siège social : Mairie, 43400 Chambon-sur-Lignon, France**

**Campagne novembre 2006 - 3**

Madame, Monsieur, candidat(e) à l'élection présidentielle

Aux bons soins de Monsieur .....  
(nom)

Président du groupe parlementaire .....  
(nom du parti)

Assemblée nationale  
126 rue de l'Université  
75355 Paris Cédex 07SP

Objet : En France, il y a des milliers d'individus sans domicile

Madame, Monsieur,

Au cours de votre campagne bannissez de vos discours la formule : « *Je serai le (la) président(e) de tous les Français* » ou alors, fournissez en urgence aux SDF un logis qui leur permettra de recevoir une carte d'électeur.

C'est un scandale, à la réflexion sidérant, que la France, 4<sup>e</sup> puissance du monde, qui n'hésite pas à des dépenses somptuaires notamment quand elle espérait recevoir les prochains jeux olympiques (3 milliards d'euros avaient été prévus pour bâtir un village de 45 hectares), abandonne dans la rue des milliers d'êtres humains.

Il y aurait dans notre pays 7 millions de pauvres dont 2 millions ont un travail qui ne leur permet pas de s'extraire de la grande précarité. Parmi ces pauvres environ 100 000 vivent dans la rue.

En 2001 l'institut national des statistiques et des études économiques (l'Insee) fit une étude sur la population SDF. L'Insee a estimé à 86 000 le nombre de personnes sans domicile dans l'Hexagone, auxquels il faut ajouter 41 400 individus vivant dans des cabanes, des chantiers, des voitures. Patrick Declerk qui cite ces chiffres dans son ouvrage « *Le sang nouveau est arrivé* » décrit l'horreur de la rue.

Nos gouvernants ont su un temps mobiliser le pays pour soutenir la candidature de Paris en vue des JO de 2012. Il vous appartiendra en mai 2007, si vous êtes élu(e), d'obtenir le même élan pour que l'espace et les sommes prévus pour construire le village olympique servent à part égale à ceux qui pourraient payer un loyer mais attendent en vain un logement libre, et à ceux qui n'ont pas les moyens de payer une location.

Il y a quelques années un progrès social avait été accompli avec la création du revenu minimum d'insertion (RMI) qui permet la survie alimentaire.

Aujourd'hui, nous vous demandons Madame, Monsieur, de vous engager à faire un pas de plus vers la justice en ajoutant à notre législation le droit inaliénable à un domicile, sans oublier de faire suivre le décret d'application.

Dans l'attente de votre réponse nous vous assurons de notre vigilance citoyenne.

NOM, prénom

adresse complète

signature

-----  
-----